



Bonus Réparation Affutage des outils

Produits éligibles Bonus Réparation Affutage des outils

Sont éligibles au Bonus Réparation l'ensemble des **outils de coupe et de taille du bricolage et du jardin (catégorie 3 et 4 de la REP ABJ)**

Outils de bricolage

- ▶ Ciseaux à bois, ciseaux à brique
- ▶ Coupe carreaux, coupe tube
- ▶ Couteau à asphalte, couteau de bricolage
- ▶ Scie à bois , scie à métaux, lame de scie
- ▶ Outillage pour le travail du bois (rabot, riflard, scie à bois)

Outils du jardin

- ▶ Bisaiguë, Cisaille, Sécateur
- ▶ Coupe branche, coupe-bordure
- ▶ Faucheuse – débroussailleuse, faux / faucille
- ▶ Fendeur de bûche, Hache, hachette, merlin de bûcheron
- ▶ Scie, scie à bûche, scie arboricole, scie de jardin, scie pour coupe-branches
- ▶ Outils de taillanderie



Le Bonus Réparation Affutage



Affutage

- Tout affutage ou remoulage d'un outil de taille ou de coupe pour le bricolage ou le jardin

Tout affutage

Tout produit éligible

2 € *